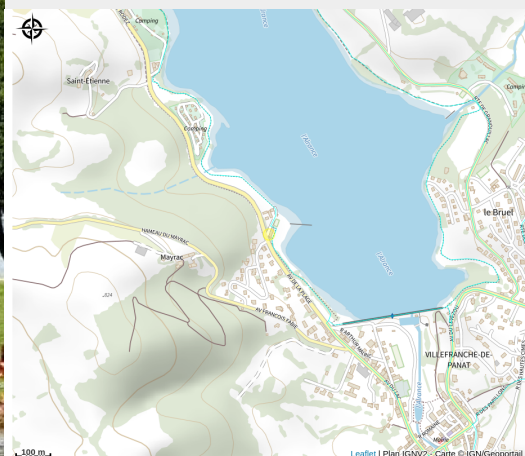


Plage municipale Le Mayrac

Des Rases du Tarn aux Lacs du Lévézou



Crédit photo : Plage municipale Le Mayrac (OFFICE DE TOURISME DE PARELOUP LEVEZOU)



City stade, jeux pour les enfants, tables de pique-nique. Parking. Rampe de mise à l'eau, ponton.

Infos pratiques

Categorie : À faire

Description

Baignade surveillée en juillet et août.

Les sanitaires de cette plage sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Un sentier piétonnier vous permet de vous promener autour du lac à pied sur près de 10 km en toute sécurité. Les personnes à mobilité réduite peuvent longer le lac d'une plage à l'autre via le barrage (parcours de 3 km).

Les vélos sont autorisés, les chevaux et véhicules à moteur sont interdits.

Pour la tranquillité et la sécurité de tous, les chiens doivent être tenus en laisse sur le sentier

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Services:

Location de matériel

Fiche mise à jour par Agence d'Attractivité et de Développement Touristique du Lévézou le 30/03/2023

Contact

Avenue de la plage
12430 VILLEFRANCHE-DE-PANAT
Tél. +33565464254